



« Pas de chance, je vis à 50 mètres d'une base d'antennes relais de téléphonie mobile! »

« **A**près 2 semaines de congés en décembre 2005, je fais une chute assez grave consécutive à un malaise, avec fractures, traumatisme crânien, et trépanation possible si toutefois la cortisone ne résorbait pas l'hématome... Heureusement en 8 mois tout s'arrange! **Cette chute n'a jamais eu d'explication, et depuis je suis tombée bien d'autres fois!** J'ai appris récemment que ce type de chute est causé par des bouffées d'intensité électromagnétique....

Pas de chance, à 50 mètres de la maison sur le château d'eau, elles sont là, 24 heures sur 24, jour et nuit et depuis 2006, je suis à la retraite!

Maux de tête, saignements de nez, troubles de l'équilibre, du sommeil et de la concentration, pertes de mémoire sont devenus quotidiens.

Les examens à ce jour ne révèlent rien !
Médicaments pour le cœur, le sommeil, la thyroïde et un IRM au mois d'août !

Nous dormons maintenant dans l'ancienne chambre de notre fille, la plus éloignée des ondes... sans grand changement.

Vendre et partir pour vivre mieux ailleurs !

Oui mais... qui voudra acheter une maison située près de 16 émetteurs d'ondes électromagnétiques ? A quel prix ?

Nous sommes tous concernés. La santé, l'avenir de nos enfants n'ont-ils plus d'importance? Je mène depuis un an une action pour qu'au moins, la société et ceux qui la dirigent, fassent s'engager les opérateurs à respecter le seuil d'exposition maximale à 0,6 v/m.

J'aime beaucoup cette citation d'A. Einstein :

« Le monde n'est pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire ».

Martine